



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LEVEZ LES YEUX ! Une journée nationale de l'architecture dans les classes

CAHIER DES CHARGES
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

I/ Principe de l'opération

Celle-ci a lieu sur une journée, en octobre, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture, elle est spécifiquement dédiée aux élèves. Elle repose sur un échange ouvert entre un intervenant spécialiste de l'architecture, des enseignants et une classe du second degré préparés à ce moment de rencontre.

Les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous. « Levez les yeux ! » offrent la possibilité aux élèves de comprendre leur cadre de vie et leur donnent des clés pour mieux l'appréhender.

Les objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les élèves à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, les familiariser avec leur espace de proximité, leur territoire,
- Apprendre à regarder, à lire des éléments de l'architecture, de l'espace urbain et du paysage,
- Préparer de futurs citoyens à la gestion responsable de leur cadre de vie.

Levez les yeux ! Une journée nationale de l'architecture dans les classes s'inscrit naturellement dans le volet culturel du projet d'établissement et participe au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève de même qu'à son parcours citoyen. Il est signalé dans l'application ADAGE.

II/ Public concerné

Tous les collèges et lycées de la **Seine-Maritime et de l'Eure**, tous les niveaux de classes sont concernés.

Les enseignants qui mettent en œuvre le dispositif peuvent exercer dans des disciplines diverses ; il est souhaitable de constituer un binôme.

III/ Mise en œuvre

Présentation de la thématique par le CAUE 76

« L'architecture et l'eau

Que ce soit pour rafraîchir ses lieux de vie, refléter un monument, profiter d'une rivière, d'un étang ou du bord de mer, l'homme a toujours exploité la présence de l'eau dans son art de construire.

Alors que l'eau se révèle tellement rare et précieuse, que des villes entières sont menacées par la montée du niveau de la mer, la formation proposée par le CAUE sera l'occasion de s'immerger dans des architectures inspirées par cet élément vital et de découvrir de quelle manière des architectes cherchent à répondre aux enjeux des changements climatiques et sociétaux.

Fontaines, bassins, thermes, bains-douches, piscines, moulins, ponts, maisons individuelles, ateliers, immeubles de bureaux, monuments... autant d'éléments et de programmes d'architecture à exploiter pour choisir un axe de travail à aborder avec les élèves. »

La formation des enseignants en amont de la journée d'intervention auprès des élèves

La journée de formation organisée par le CAUE 76 se déroulera le jeudi 28 septembre 2023. Elle permettra d'appréhender théoriquement et sur sites des exemples d'architecture de notre territoire, de préparer et d'optimiser la venue de l'étudiant architecte dans l'établissement. Les jeunes architectes seront présents pour partager ce temps de formation et co construire avec les équipes pédagogiques le déroulé de l'intervention auprès des élèves. Les enseignants auront préalablement réfléchi à une intention de travail et préparé des visuels, plans, photographies (de l'établissement scolaire ou de lieux à proximité) comme support de discussion.

L'intervention dans l'établissement

Elle se déroule sur une journée, **impérativement** dans la semaine précédant le weekend des Journées nationales de l'architecture, entre le 9 et le 13 octobre 2023.

Le temps d'intervention auprès des élèves est de cinq heures par un étudiant de L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie - L'ENSA Normandie - en cycle master. Le recrutement des étudiants est assuré par L'ENSA Normandie.

La rencontre peut avoir lieu en classe et/ou en extérieur, afin de s'appuyer sur l'observation des bâtiments de l'école ou de son environnement. Chaque binôme est libre d'adapter le déroulé de la rencontre pour déterminer le temps consacré aux différentes séquences possibles : présentation du métier d'architecte (sa formation, son quotidien), présentation/discussion autour du thème de cette édition, déambulation/visite en extérieur, atelier de pratique en classe.

Convention

Une convention de stage sera établie avant l'intervention de l'étudiant entre le directeur de L'ENSA Normandie, le chef d'établissement et l'étudiant intervenant.

Frais

La Direction régionale des affaires culturelles, DRAC de Normandie et la Délégation académique à l'action culturelle, DAAC de l'académie de Normandie, prennent à leur charge la rémunération des interventions et les frais de déplacements (hors agglomération rouennaise) des étudiants de L'ENSA Normandie.

L'achat éventuel de matériel pour les productions des élèves est à la charge des établissements.

IV/ Restitution et valorisation de l'action

Les témoignages des acteurs de cette journée, sous la forme de textes, dessins, photographies ou vidéos seront mis en ligne sur le site du rectorat, du CAUE 76 et de L'ENSA Normandie. Ils rendront compte de la multiplicité des approches sensibles et réflexives abordées au cours de cette journée.

Les enseignants coordonnateurs s'assureront qu'une autorisation a bien été demandée aux familles concernant le droit à l'image (diffusion sur internet).

Les partenaires du dispositif :

La Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Normandie (DAAC)

La Direction régionale des affaires culturelles de Normandie (DRAC Normandie)

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime (CAUE 76)

L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (L'ENSA Normandie)